



19 mai 2011 :
**MAAF soutient la Journée Nationale de prévention et de
dépistage des cancers de la Peau**

MAAF est de nouveau partenaire du Syndicat National des Dermatologues dans le cadre de la journée nationale de dépistage anonyme et gratuit des cancers de la peau le 19 mai 2011 afin de sensibiliser ses assurés aux risques des expositions solaires.

Pour cette 13^e journée de dépistage, MAAF met en place dès le 2 mai 2011 un serveur vocal disponible au 30 15 (*appel gratuit depuis un poste fixe, surcoût éventuel selon opérateur*) afin d'obtenir les coordonnées des centres de dépistage, partenaires de cette journée. Des informations seront également disponibles sur le site www.dermatos.fr

Par ailleurs, MAAF Assurances propose le remboursement jusqu'à 30 € par an et par bénéficiaire des crèmes de protection solaire* prescrites par un dermatologue ou le médecin traitant, dans le cadre du forfait prévention du contrat Santé Biorythm.

En renouvelant son partenariat avec le Syndicat National des Dermatologues, MAAF souhaite encourager ses assurés à ne pas relâcher leur vigilance face aux risques du soleil et aux maladies de peau.

Rappelons que le forfait « Prévention Santé MAAF » intègre notamment :

- les consultations de diététicien(ne) diplômé(e)
- le test de dépistage HPV pour prévenir le développement du cancer du col de l'utérus (associé à un frottis, la sensibilité est de quasi 100% contre 50% à 70% pour le frottis seul)
- l'auto-test de dépistage des infections urinaires
- les préservatifs
- les vaccins non remboursés : nouveaux vaccins (contre les gastro-entérites aiguës du nourrisson, le cancer du col de l'utérus, ...) le vaccin contre la grippe pour toutes les personnes de moins de 65 ans et les vaccins du voyageur (fièvre jaune, hépatite A, ...).

« Parce que le dépistage vaut toujours mieux que le traitement des maladies, MAAF Assurances réaffirme son engagement en faveur de la prévention Santé et se positionne comme assureur responsable et pragmatique », souligne Etienne Couturier, Président de MAAF SANTÉ.

* Offre réservée aux bénéficiaires d'un contrat Biorythm comportant le module « Soins courants » niveau 2, 3 ou 4.

Contacts Presse:

Marie-Pierre Michel : 01 53 10 63 57
Sophie Bagdikian : 01 53 10 65 12